

ÉDITO

En 2015, dans un contexte économique difficile, nous avons proposé un plan de relance contracyclique dont l'une des mesures phares consistait à soutenir plus fortement la rénovation du parc d'éclairage public, avec des fonds de concours à 50 % pour le remplacement des ballons fluos (BF). Nous avons reconduit cette mesure chaque année, malgré les incertitudes budgétaires. Le programme a porté ses fruits puisque nous sommes passés de 21 000 à 12 000 lampes BF, soit une réduction de 57 %... Mais il en reste encore 9 000 ! Nous souhaitons clairement les éradiquer avant la fin de la mandature. Nous ne serons bientôt plus en mesure d'assurer des dépannages, faute de stock. Les communes qui sont encore équipées de telles lanternes courent clairement le risque d'une rupture du service.

C'est pourquoi je souhaite lancer pour les deux dernières années de la mandature un programme encore plus offensif. Nous allons proposer aux communes deux actions concrètes : d'une part elles pourront continuer à bénéficier, en 2019 et 2020 de l'aide à 50 % (en revanche, dès 2021, cette aide sera stoppée définitivement) ; d'autre part nous accompagnerons les communes hésitantes en mettant à leur disposition une offre de tiers-financement partiel en lien avec la nouvelle Banque des territoires (Caisse des dépôts). L'idée est de financer via un grand emprunt mutualisé la rénovation des lanternes et de flécher les économies d'énergie ainsi dégagées pour rembourser les annuités d'emprunt. Deux scénarii pour accompagner efficacement nos adhérents dans la maîtrise de l'énergie. Il y a bien un troisième scénario, celui de l'inaction, mais je me refuse à l'envisager car il aboutira inévitablement à des carences de service public, sans éviter pour autant l'augmentation des coûts de fonctionnement.

Jean-Luc Davy
président du Siéml

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES LES PREMIÈRES ACTIONS ENGAGÉES

Parmi les orientations stratégiques du plan de développement des énergies renouvelables adopté en février dernier, figure en bonne place la meilleure connaissance du territoire et des projets locaux. Les premières actions portées par la commission EnR et présentées au dernier comité syndical vont dans ce sens : recrutement d'un ingénieur EnR, mise en place d'une plateforme pour cartographier le potentiel solaire, lancement d'un appel à projet autour des EnR thermiques et étude en cours sur l'acceptation sociale des EnR et de la méthanisation dans les Mauges.

Un ingénieur EnR à l'écoute des territoires

Le Siéml envisage de recruter très prochainement un ingénieur EnR chargé d'identifier les projets potentiels sur les territoires, de développer les partenariats et de mobiliser des financements afin de contribuer à la mise en œuvre des actions du plan stratégique, en complémentarité avec l'ingénierie d'Alter énergies et celle des territoires.

Des outils pour développer les EnR thermiques

Les collectivités et les citoyens bénéficieront également des données techniques et économiques d'une plateforme solaire mise en place par le Siéml en collaboration avec les EPCI intéressés. Aisément accessible au plus grand nombre, cet outil - dont l'acquisition fait l'objet d'un marché - permettra d'estimer le gisement solaire en toiture et de réaliser des simulations technico-économiques. En parallèle, le Siéml va lancer un appel à projet afin d'accompagner techniquement et financièrement les collectivités souhaitant s'engager dans un projet de chaufferie bois, de géothermie ou de panneaux solaires sur leurs bâtiments publics. Il permettra de mobiliser les aides du syndicat, notamment le FIPEE 21.

Des partenariats à l'étude

La commission EnR souhaite également étudier l'opportunité d'entrer dans le capital de la société CoWatt. Celle-ci œuvre à la réalisation de projets EnR portés par des citoyens dans une logique d'économie sociale et solidaire. Si ses objectifs rejoignent ceux du plan stratégique (promotion des projets citoyens), le Siéml deviendrait la première collectivité actionnaire.

Le Siéml en transition !

L'intégration massive des énergies renouvelables sur le réseau de distribution d'électricité oblige le syndicat d'énergies à s'interroger sur la façon dont il doit exercer la maîtrise d'ouvrage sur le réseau électrique. Pour renforcer son expertise, le Siéml, accompagné par l'association HESPUL, s'est engagé dans une réflexion autour des enjeux liés à la prise en compte des EnR dans ses différentes missions. Plusieurs thématiques sont ainsi abordées : comment conseiller plus efficacement les porteurs de projets dans le cadre des raccordements notamment ; comment renforcer nos connaissances des capacités d'accueil de l'électricité renouvelable sur le réseau basse tension ; comment intégrer le développement des EnR dans les réflexions actuelles sur le renouvellement du contrat de concession et comment impliquer réellement le Siéml dans les procédures de révision du Schéma régional de raccordement au réseau des EnR et faire remonter ainsi les projets des territoires.

DES CONSEILLERS EN ÉNERGIE PARTAGÉS AU PLUS PRÈS DES COLLECTIVITÉS

En 2018, 7 nouvelles communes ont adhéré au service de conseiller en énergie partagé. 34 collectivités (dont 1 EPCI) sont désormais accompagnées par le Siéml pour réduire la consommation énergétique de leurs bâtiments. Outre l'étape incontournable du bilan énergétique (cf. Lettre S#35), les CEP conseillent également les services municipaux dans leurs pratiques au quotidien. Ainsi, en juin dernier tous les agents administratifs de Segré-en-Anjou Bleu se sont mobilisés aux côtés de Charlène Théraud, l'une des quatre CEP du Siéml, pour faire émerger des idées collectives en faveur des économies d'énergie.



MODIFICATION DU RÈGLEMENT FINANCIER PLAN LUMIÈRE ET TRAVAUX EN SITE CLASSÉ

Le comité syndical du 26 juin a acté une légère modification du règlement financier afin de développer un accompagnement des communes dans la réalisation d'un plan lumière externalisé, d'une part et de renforcer l'aide aux travaux d'enfouissement des lignes électriques dans les zones classées d'autre part.

COLLOQUE RÉGIONAL MOBILITÉS DURABLES SAVE THE DATE : VENDREDI 21 SEPTEMBRE

À la demande de la Région des Pays de la Loire et de l'ADEME, le Siéml accueille le colloque régional des mobilités durables le **vendredi 21 septembre à Terra Botanica**. La matinée sera dédiée aux politiques publiques afin de concilier mobilité et transition écologique, et au développement des motorisations alternatives (électrique, GNV/bioGNV et hydrogène). L'après-midi sera consacrée aux nouveaux comportements de mobilité, sous l'angle sociétal, et aux modes de transports doux ligériens innovants.



→ RÉUNIONS STATUTAIRES / ÉVÉNEMENTS

AGENDA

MAR. 3 JUIL.	GéoDataDays : présentation du PCRS > Le Havre
MAR. 10 JUIL.	Réunion du Bureau > Siéml
MER. 11 JUIL.	Inauguration de travaux > Longué-Jumelles
JEU. 12 JUIL.	Inauguration borne rapide > Cholet
JEU. 12 JUIL.	Inauguration 1 ^{re} borne vélo > St-Florent-le-Vieil
19-20 SEPT.	Rallye Pays de la Loire énergie tour
VEN. 21 SEPT.	Colloque régional mobilités durables > Terra Botanica
22-23 SEPT.	Salon du véhicule électrique > Siéml

DU GAZ VERT DANS LES MAUGES LA DORSALE GAZIÈRE INAUGURÉE

33 km de nouveau réseau gaz entre Trémentines et Saint-Florent-le-Vieil ont été inaugurés le 6 juin dernier en présence de nombreux élus et de l'industriel Lactalis. Pour rappel, ce projet permet à la fois d'approvisionner immédiatement un industriel gazo-intensif et de collecter dans un avenir proche la production de méthane renouvelable sur le territoire des Mauges. Il s'étendra à 43 km à terme avec 30 % de gaz injecté issu de trois sites de méthanisation agricole.

→ Une vidéo pour comprendre la dorsale biogazière

LA BORNE DE RECHARGE POUR VÉLO DU SIÉML FAIT DES ADEPTES À LA FÊTE DU VÉLO



Le dimanche 10 juin, le Siéml était présent à la 22^e édition de la fête du vélo pour présenter le prototype de sa nouvelle borne de recharge dédiée aux vélos électriques. Cette journée a été l'occasion d'échanger avec les électro-cyclistes conquis par la facilité d'utilisation, la gratuité du service et la perspective de longues balades en toute autonomie. Au total, 30 bornes seront installées principalement sur les parcours de La Loire à Vélo et de La Vélo Francette. La première borne en service sera inaugurée le 12 juillet à Saint-Florent-le-Vieil en présence de nombreux partenaires dont la Région et le Département de Maine-et-Loire.

Une nouveauté à découvrir et tester **les 22 et 23 septembre au Salon du véhicule électrique à Écouflant !**